

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR**

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le 29/05/2026
ID : 032-213203706-20260526-622026-DE

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	15
DATE DE LA CONVOCATION : 22/05/2026		
Objet : Acceptation don club bon accueil – éclairage Vieille Eglise		
Délibération N°	62-2026	

SEANCE ORDINAIRE N°06-2026

Du 26 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six le vingt-six mai à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, POUTEAU Lionel, GAURAN Jean-Luc

Absente excusée: VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance : DESIRAT Véronique

Procuration : VILLEMUR Michèle donne procuration à VILLADIEU Catherine

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande formulée par l'association Club Bon Accueil visant à installer un système mobile d'éclairage à la Vieille Église afin d'améliorer les conditions de présentation des expositions de peinture organisées dans ce lieu.

Un devis a été établi par l'entreprise Rouilles pour un montant de 2 604,00 € HT.

Afin de participer au financement de cet équipement, l'association propose de verser un don à la commune d'un montant de 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à la majorité des membres présents :**

- **VALIDE** le devis de l'entreprise Rouilles pour un montant de 2 604,00 € HT concernant l'installation d'un système mobile d'éclairage à la Vieille Église ;
- **ACCEPTE** le don de 500 € proposé par l'association Club Bon Accueil ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération ;

Vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 4

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le maire, Eric BALLESTER

Secrétaire de séance, Véronique DESIRAT

